

Le suivi des élèves de 6ème en fluence et en compréhension

Un enjeu essentiel

En début de sixième, en France, si la moitié des élèves (53,4 %) atteignent l'objectif d'une lecture de 120 mots lus par minute, ils sont :

- **15,4 % à ne pas atteindre 90 mots lus en une minute (attendu de fin de CE2)**
- **31,1 % à présenter des fragilités** sur cet exercice (score compris entre 90 et 120 mots par minute).

Les résultats diffèrent aussi selon les secteurs de scolarisation. **En REP+ un tiers des élèves n'atteignent pas la lecture de 90 mots par minute.**

Note d'information DEPP

<https://www.education.gouv.fr/800-000-eleves-evalues-en-debut-de-sixieme-en-2020-des-performances-en-hausse-mais-toujours-309160>

Un test pour tous les élèves

Le test de fluence est individuel et concerne **tous les élèves**.

Une **courte vidéo** montrant le déroulement de la passation est disponible

<https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Calendrier des tests et de leur suivi

Action	Dates	Qui - Comment
Désignation des référents	Pour le 25 septembre	Lien : https://enquetes.ac-nice.fr/index.php/612413?lang=fr
Passation de la fluence (Sixième uniquement)	Jusqu'au 7 octobre	De préférence, par un professeur de français
Formation spécifique en français, pour les professeurs enseignant en collège	Fluence et compréhension Ludivine Javourey, maître de conférence, spécialiste de la fluence Le lundi 4 octobre de 14h à 17h Le jeudi 7 octobre de 14 à 17h	Distanciel Apports théoriques : comprendre les difficultés des élèves pour mieux les aider Des ressources et des pistes pédagogiques pour les accompagner
Les deux temps de formation sont complémentaires.	 Lien de formation https://videodiff.phm.education.gouv.fr/live/773c9	

Il appartient au chef d'établissement de déterminer les modalités de la participation des équipes aux deux demi-journées de formation :

- soit le référent des tests de français qui partagera ensuite avec le reste de l'équipe pour coordonner l'accompagnement,
- soit tout ou partie — les professeurs enseignant en 6ème — de l'équipe de lettres avec le professeur documentaliste. En ce cas, il est souhaité que l'équipe y assiste collégalement au sein de l'établissement, afin de limiter le nombre des connexions et de favoriser la mutualisation des réflexions et la dynamique de groupe. On pourra vérifier que des pare-feux ne bloquent pas l'accès à l'application de visioconférence.

